

Inutile de préciser que le gouvernement ne se préoccupe point des villes; il n'en connaît même pas l'existence. Toutefois, si nous les considérons, nous nous rendons compte que, dans certaines villes, la qualité de la vie dégénère et que les choses qui devraient être belles perdent leur attrait à cause de la médiocrité et de l'insuffisance des transports et de la planification. Le secteur privé ne guérira pas ces maux, bien que ce soit lui qui les ait provoqués. Seuls les gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral peuvent doter les villes de transports en commun convenables et y réaliser la restauration qui s'impose.

On soutient parfois qu'il nous faut ces certaines d'institutions qui se font concurrence, car la concurrence est un bien en soi. Mais on a démontré que, quelles que soient les modalités de la concurrence qui existe entre elles, elle ne se conforme certainement pas à la notion classique de la concurrence.

• (3.20 p.m.)

Lorsqu'une société fiduciaire hausse son taux, il suffit que quelques jours et parfois de quelques heures pour que les autres l'imitent et elles paient toutes la même somme pour la même chose et demandent les mêmes sommes pour les mêmes choses. Si vous leur demandez, elles vous répondront que c'est la concurrence et qu'elles doivent y faire face. Mais j'ai toujours eu du mal à comprendre pourquoi la concurrence égaliserait les prix. Je pensais qu'elle permettait la rivalité dans les prix, mais dans sa version, elle aboutit à un prix unique. Dans ce cas, à quoi bon des institutions offrant toutes les mêmes services, mais occupant des bureaux séparés à presque tous les coins de rue? Nous devrions utiliser nos ressources mieux que ça. Si vous vous adressez à l'une d'elles et qu'elle manque d'argent, il a bien des chances pour que les autres soient également à court.

Si l'on examine les compagnies d'assurance, on constate qu'elles se servent toutes des mêmes tables de mortalité. L'une offre une police générale de 25,000 dollars avec certains genres d'options et une autre, une police différente de \$25,000 avec d'autres options, mais en les examinant on voit que c'est blanc bonnet et bonnet blanc. Nous avons de nombreux vendeurs d'assurance qui connaissent très bien le métier. J'en connais un grand nombre, mais ils se font une concurrence acharnée et essaient de persuader l'acheteur que leur proposition est meilleure que celle de l'autre, et la personne qui achète est incapable de dire laquelle est la meilleure, car le travail du vendeur c'est de vendre de l'assurance et

non d'informer les gens plus qu'il n'est nécessaire.

Ma première idée en lisant ce bill a été de chercher des moyens d'imaginer des amendements qui rendraient ces institutions plus sensibles à la politique publique et les forceraient à agir de façon à tenir compte davantage des besoins de la société. J'ai rédigé quelques amendements à cette fin, puis j'ai réexaminé le bill et j'y ai reconcé. D'après moi, la situation est vraiment trop désespérée pour que nous rafistolions ces institutions. Il faudrait que tout leur rôle soit examiné à fond.

A tout prendre, je suis de ceux qui préféreraient que bien des choses restent dans le secteur privé, et j'hésite toujours à recommander que certains domaines soient transférés du secteur privé au secteur public, à moins de bonnes raisons. Dans le cas des compagnies fiduciaires, des sociétés d'assurance et des compagnies de finance—ce sont elles qui recueillent les épargnes des Canadiens—je crois que nous devrions songer sérieusement à mettre nombre de leurs fonctions sous l'administration publique, tout en leur laissant celles qui ne touchent pas l'intérêt public d'aussi près.

Les gens se demandent souvent s'ils peuvent faire confiance au gouvernement. Comme si le gouvernement était un pays étranger. D'après moi, monsieur l'Orateur, ne pas avoir confiance dans le gouvernement, c'est n'avoir confiance en personne. Au moins, les gouvernements changent, on peut les remplacer quand leurs actes sont répréhensibles ou qu'ils n'ont pas l'approbation du peuple. La chose n'est pas aussi simple dans le cas d'institutions indépendantes.

En matière d'assurances, le gouvernement a de très bons antécédents. Au Canada, nous avons pour ainsi dire fait œuvre de pionniers dans ce domaine et je ne trouve pas de meilleur exemple, monsieur l'Orateur, que le programme d'assurance automobile en Saskatchewan. Je n'oserais pas répéter tout ce qu'en ont dit, alors que ce n'était qu'un projet, ceux même qui sont au pouvoir aujourd'hui en Saskatchewan. Ils ont maintenu ce programme et ils n'oseraient pas le supprimer parce qu'il a fait ses preuves. D'autres provinces l'envisagent maintenant et avant longtemps toutes les provinces canadiennes auront une forme d'assurance automobile calquée sur celle que la Saskatchewan a implantée. Il est bien regrettable que le gouvernement fédéral ne prenne pas l'initiative dans ce domaine, qu'il ne mette pas au point avec les provinces un vaste régime national d'assurance automobile. Ceux qui s'élèvent contre ce type d'assurance ne sont plus guère nombreux. Même ses